

CONTRAT D'ABONNEMENT PADEL 2021/2022

- **Durée :**

L'abonnement commence le 1^{er} septembre 2021 et termine le 31 août 2022

- **Conditions générales :**

L'abonnement est personnel, il ne peut être prêté, donné ou revendu à quelqu'un.

L'abonnement est valable pour une session d'une personne, le coéquipier qui n'a pas d'abonnement doit payer sa place.

L'abonné se voit remettre une carte d'abonnement. Il doit présenter sa carte en caisse à chaque session.

L'abonné doit réserver sa session à l'avance par téléphone ou internet.

L'abonnement ne garantit pas une place systématique sur les terrains.

L'abonné s'engage à avoir une tenue adaptée à son activité et à respecter les zones de jeu.

L'abonnement ne comprend pas le prêt de matériel.

Le changement des conditions de jeu notamment dû aux conditions climatiques ou à la mauvaise utilisation par les clients des terrains ne peuvent en aucun cas donner lieu à un remboursement ou un quelconque dédommagement.

La fermeture exceptionnelle du centre pour des cas de forces majeures ou des privatisations ne pourra en aucun cas donner lieu à un remboursement ou un quelconque dédommagement.

- **Abonnement heures pleines :**

Conditions : 2h de jeu par jour en heure pleine (de 17h à la fermeture du lundi au vendredi, le week-end et les jours fériés toute la journée) + jeu en illimité en heure creuse (de 10h à 17h du lundi au vendredi)

Tarif : 900€ pour l'année

Si abonnement en cours d'année 75€/mois x (le mois en cours + les mois restants) jusqu'à août 2022 inclus.

Paiement : En 1 fois en espèce, carte bancaire, chèque, chèques vacances, coupons sport.
En trois mensualités par chèque (300€/300€/300€).

Par 12 prélèvements mensuels de 75€/mois en début de mois.

Pour les abonnements en cours d'année les trois types de paiement restent possibles.

- **Abonnement heures creuses :**

Conditions : Jeu en illimité en heure creuse (de 10h à 17h du lundi au vendredi)

Tarif : 350€ pour l'année.

Si abonnement en cours d'année 30€/mois x (le mois en cours + les mois restants) jusqu'à août 2022 inclus.

Paiement : En 1 fois en espèce, carte bancaire, chèque, chèque vacances, coupon sport.
En trois mensualités par chèque (150€/100€/100€)

Pour les abonnements en cours d'année les deux types de paiement restent possibles.

- **Rupture de l'abonnement :**

L'abonnement est un engagement ferme et définitif jusqu'au 31 août 2022. Il prendra fin automatiquement le 31 août 2022.

Il n'est pas remboursable et il n'est pas possible d'interrompre les prélèvements.

Un remboursement des mois restants jusqu'à août 2022 peut être envisagé en cas de présentation d'un certificat médical interdisant toute pratique sportive pour une durée de 6 mois minimum.

Toute utilisation frauduleuse entrainera l'arrêt immédiat de l'abonnement sans remboursement.

- **COVID 19 :**

En cas de fermeture du centre par les pouvoirs publics pour des raisons liées à la pandémie de Covid 19 les prélèvements mensuels seront stoppés jusqu'à la réouverture du centre. Les abonnés ayant payé en une ou trois fois leur abonnement pourront demander un remboursement au prorata des mois de fermetures à la fin de leur abonnement ou se voir attribuer une remise sur leur abonnement pour l'année suivante.

L'abonné ne peut pas demander le remboursement de son abonnement en cours d'année si il refuse de se soumettre aux dispositions imposés par les pouvoirs publics pour régler l'accès au centre (mise en place d'un pass sanitaire par exemple).

Nom

Prénom

Numéro d'abonné

Type d'abonnement

Mode de règlement

Lu et approuvé

Bondoufle le

Signature

